
Le ministère a lancé début décembre un appel d'offres pour "organiser l'externalisation d'une partie de l'assistance téléphonique". En clair, Bercy veut sous-traiter au privé une partie des appels au numéro surtaxé.

Les futurs télé-conseillers du sous-traitant devront par exemple maîtriser : "les revenus avec ou sans tiers collecteurs", "l'individualisation du taux", "la trimestrialisation des acomptes", "l'option pour le taux neutre"... Facile non ?

Pour apprendre tout ça, ils recevront une simple "formation initiale de 2 jours".

"En 48h de formation, on ne peut pas donner des informations fiables, s'insurge Philippe Laget, secrétaire départemental de la CGT Finances publiques. Chez nous, un contrôleur a 12 mois de formation, un agent 10 mois. Ceux qui vont être les dindons de la farce, ce sont les contribuables."

https://www.francetvinfo.fr/internet/telephonie/video-prelevement-a-la-source-qui-va-vraiment-repondre-a-vos-questions_2553423.html

video: No flash player has been set up. [Veuillez choisir un lecteur pour lire les vidéos Flash.](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
